



Conseil de développement  
de la région d'Angers

*La société civile, force de propositions*

## Document d'étape n° 1

# Les enjeux

Contribution de la commission 'Projet de territoire et gouvernance'

au Projet d'agglomération 2030

Juin 2015

## Définitions retenues par la commission « Projet de territoire & gouvernance » du Conseil de développement

**Enjeu :** C'est le pourquoi, la finalité du projet, les bénéfices attendus, ce que l'on peut y perdre, ce que l'on peut y gagner.  
L'enjeu c'est pourquoi (dans quel but) on veut l'obtenir.

**Questions ayant permis de faire émerger les enjeux :**

- . *Qu'est-ce qui risque de ne plus fonctionner demain sur notre territoire ou sur certaines parties de notre territoire ?*
- . *Dans votre situation personnelle, celle de vos parents, vos enfants, celle des gens que vous représentez au Conseil, ..., quels seront mes/ leurs besoins en 2030 pour bien vivre ?*

**Ambition :** C'est ce que l'on veut obtenir

**Questions ayant permis de faire émerger les 1ères ambitions :**

- . *Sur quoi / sur qui agir en priorité dans les 15 prochaines années pour répondre aux problèmes et aux besoins potentiels que les habitants pourraient avoir en 2030 ?*

**Objectif :** C'est ce que l'on va faire pour l'obtenir



Espace de dialogue entre acteurs économiques, sociaux, éducatifs, culturels, associatifs, **le Conseil de développement** est, depuis 12 ans, l'instance de concertation d'Angers Loire Métropole et du Pôle métropolitain Loire Angers. Il rassemble des hommes et des femmes investis dans la vie locale, bénévoles et n'ayant pas de mandat politique. Ils viennent dialoguer, débattre sur des sujets relatifs à l'avenir du territoire et de ses habitants (emploi, logement, transports, économie d'énergie, santé, etc.), pour construire ensemble des avis et des propositions destinés aux principaux décideurs publics et privés du territoire et en premier lieu aux élus des instances intercommunales auxquelles il est rattaché.

**Le Pôle métropolitain Loire Angers** (ex Pays Loire Angers) :

- . 68 communes / 310 000 habitants
- . 4 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)
  - . Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole
  - . Communauté de Communes du Loir
  - . Communauté de Communes Loire Aubance
  - . Communauté de Communes Vallée Loire Authion

Pour en savoir plus : [www.conseil-dev-loire.angers.fr](http://www.conseil-dev-loire.angers.fr)

## Sommaire

Préambule .....	4
Introduction .....	5
Enjeu 1 – Des territoires avec des chances équivalentes de développement social et économique .....	6
Enjeu 2 – Un territoire innovant qui assure la transition de ses activités économiques pour permettre à chacun d'exercer une activité générant des revenus pour tous.....	7
Enjeu 3 – Le renforcement de la cohésion sociale au sein des quartiers, des communes, du bassin de vie angevin pour 'mieux vivre avec les autres' en 2030.....	9
Enjeu 4 – Le renforcement de l'attractivité et de la notoriété du territoire et des qualités des relations partenariales .....	10
Enjeu 5 – La préservation et la valorisation des ressources naturelles et le maintien d'une bonne qualité de vie sur le territoire angevin .....	11
Annexes.....	12
. Paroles des jeunes	
. Composition de la commission	
. Ressources	
. Carte du territoire de l'agglomération d'Angers et son organisation multipolaire – 33 communes, 4 polarités, un Pôle centre	

## En préambule, quelques éléments sur les fondements du projet de territoire

En 2013, le Conseil de Développement a réalisé une évaluation qualitative du projet d'agglomération 2003-2015<sup>1</sup>, en complément de celle réalisée par l'aura<sup>2</sup>. Il a alors identifié un certain nombre de points d'amélioration qu'il lui paraît utile de rappeler ici. Ils peuvent contribuer à la définition d'un cahier des charges pour le projet de territoire 2015-2030. Ces points sont les suivants :

**. Le Projet de territoire doit être un document connu de l'ensemble des acteurs du territoire** et pas seulement des élus qui l'ont débattu. Il doit également être un document d'entraînement, de mobilisation. Ce qui signifie qu'il soit court, rédigé dans un langage simple et direct, avec des formulations motivantes pour tous. Cela implique aussi qu'il fasse l'objet d'une large consultation lors de son élaboration, mais aussi que son suivi périodique soit organisé.

Il est ici essentiel de rappeler que si les collectivités peuvent décider de manière autonome un certain nombre de réalisations (infrastructures, ...), dans beaucoup de domaines ce sont les autres acteurs du territoire qui jouent le rôle le plus essentiel. Le développement économique et l'emploi dépendent d'abord des entreprises, le lien social dépend des associations et des initiatives des habitants, etc.... C'est pourquoi le Projet de territoire n'aura d'effets que s'il est suffisamment partagé.

**. Il doit fixer des lignes claires avec un nombre limité de priorités.** Lorsque tout est prioritaire, il n'y a plus de priorité. C'est là une grande difficulté, car effectivement tout peut paraître prioritaire, selon les moments, les personnes qui s'expriment, les opportunités qui se présentent, les problèmes qui surgissent, etc. Aussi le Conseil de développement estime-t-il que l'essentiel est d'identifier les enjeux majeurs, en un nombre limité, et les ambitions à viser pour chacun d'eux, également en nombre limité. Ces enjeux et ambitions doivent être formulés d'une façon à la fois assez précise pour orienter les décisions, mais assez large pour résister aux aléas conjoncturels, pour orienter l'action pendant 10 ou 15 ans, au-delà des phénomènes conjoncturels.

**. Il doit également être un texte qui tire l'action collective des élus,** plutôt qu'un texte qui fait une synthèse d'actions souhaitées par les uns ou les autres, chacun en fonction des projets de son territoire propre. Les progrès de l'intercommunalité et l'habitude du travail commun des élus depuis 15 ans devraient faciliter grandement qu'il en soit ainsi maintenant.

**. Il est hautement souhaitable qu'y soient définis les critères qui permettront d'évaluer son impact réel sur les politiques du territoire** et leurs résultats et d'en assurer le suivi périodique avec l'ensemble des acteurs concernés (élus, entreprises et institutions, associations et habitants).

---

<sup>1</sup> Contribution du Conseil de développement au bilan partagé du projet d'agglomération 2015 – (avril 2013)

<sup>2</sup> Agence d'urbanisme de la région angevine

## Introduction

Le présent document résulte d'une part, de temps de dialogue organisés par le Conseil de développement<sup>3</sup>, :

- entre 25 membres, issus d'horizons très divers – en commission et en réunion spécifique entre les 3 chambres consulaires
- entre 17 étudiants de diverses facultés de l'Université d'Angers et de grandes écoles ;
- entre 5 lycéens ;
- et entre 10 jeunes de 16 à 26 ans habitant le quartier La Roseraie à Angers.

Il résulte d'autre part de la relecture des principales et plus récentes contributions du Conseil de développement sur le Schéma de Cohérence Territoriale du Pôle métropolitain Loire Angers (SCoT), le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) d'Angers Loire Métropole, sur le Schéma de développement économique, sur l'emploi, le Plan Climat Energie Territorial (PCET), l'Agenda 21 de la Biodiversité, l'organisation commerciale, la précarité et la pauvreté, la culture, le tourisme, l'innovation, ....<sup>4</sup>

Enfin, il prend appui sur le Diagnostic territorial réalisé par l'aura et présenté en commission et sur les réflexions engagées dès 2013 par Angers Loire Métropole et animées par l'aura en vue de l'élaboration d'un prochain Projet d'agglomération, les « Fabriques angevines », réflexions auxquelles le Conseil de développement a participé en particulier en proposant un « Bilan du Projet d'agglomération 2015 » et en conduisant un atelier associant des jeunes d'Uni-cités, « Les controverses ».

### Un enjeu « Chapeau »

### 5 enjeux prioritaires

#### Un territoire angevin entreprenant et agréable à vivre

1. Des territoires avec des chances équivalentes de développement social et économique (zones urbaines et rurales, quartiers).
2. Un territoire innovant qui s'inscrit dans la transition de ses activités économiques permettant à chacun d'exercer une activité générant des revenus pour tous.
3. Le renforcement de la cohésion sociale au sein des quartiers, des communes, du bassin de vie angevin pour « mieux vivre avec les autres » en 2030.
4. Le renforcement de l'attractivité et de la notoriété du territoire et des qualités des relations partenariales
5. La préservation et la valorisation des ressources naturelles et le maintien d'une bonne qualité de vie sur le territoire angevin.

<sup>3</sup> Cf. composition de la commission et Paroles de jeunes en annexe – A noter : Une autre rencontre était envisagée à cette étape avec des jeunes habitants des communes périurbaines et rurales mais n'a pu être organisée. Elle aura lieu pour la 2<sup>nd</sup>e étape/

<sup>4</sup> Disponibles sur [www.conseil-developpement@angersloiremetropole.fr](mailto:www.conseil-developpement@angersloiremetropole.fr)

## Enjeu 1

### Des territoires avec des chances équivalentes de développement social et économique

Des territoires avec des chances équivalentes de développement social et économique – chances adaptées à leur diversité – sont des territoires de l'agglomération sur lesquels les disparités<sup>5</sup> entre les habitants en 2030 – qu'ils soient étudiants, écoliers, salariés, chefs d'entreprise, responsables associatifs, parents, ... seront limitées car les acteurs compétents auront œuvré, entre 2016 et 2030, pour répondre notamment aux 3 enjeux suivants :

#### 1. L'amélioration de l'accès à des moyens de déplacements individuels et collectifs

##### Répondre aux enjeux

**Financiers d'accès au permis de conduire, d'achat et d'entretien d'un véhicule individuel.**

**D'éducation** – maîtrise des savoirs de base pour obtenir le permis de conduire comme pour être en capacité d'utiliser les modes de transports partagés et collectifs existants sur le territoire.

**D'aménagement des polarités et des centralités<sup>6</sup>** pour le développement de l'accès à des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle tant pour les déplacements domicile-travail que pour l'accès aux services publics, aux commerces, aux équipements sportifs et culturels.

#### 2. L'amélioration de l'accès aux droits, aux services publics et privés y compris sanitaires, aux commerces, physiques et numériques

##### Répondre aux enjeux

**De développement de politiques éducatives, sociales, culturelles, sportives** permettant notamment de prévenir les risques de fragilisation/de précarisation de ménages, de jeunes, ... et d'accompagner les personnes en situation de pauvreté.

**De développement d'une vie associative** de quartier, communale, intercommunale (polarités), ... vecteur de lien social et de citoyenneté, œuvrant pour l'éducation, l'accès aux loisirs, le sport, la culture, la lutte contre la pauvreté, ...

**D'équipement des polarités et des centralités** en espaces d'accueil de commerces de proximité, d'accueil pour des services publics accessibles sur de larges horaires, maisons de quartiers/foyers, terrains de sport, écoles de musique, maisons de santé, crèches, ... mais aussi en fibre optique donnant accès au très haut-débit.

#### 3. L'amélioration de l'accès à des logements confortables, à des prix abordables, dans un environnement urbain ou rural de qualité

##### Répondre aux enjeux

**Financiers** pour l'accès à un logement autonome en location – coût des loyers privés, des charges, de la caution - comme en accession, comme pour la rénovation thermique de son logement.

**De la qualité et de la diversité de l'offre de logements sur les communes et les quartiers** - capacité des communes et d'Angers Loire Métropole à œuvrer pour limiter les différences entre les habitants pouvant se loger sur des communes ayant une offre de logements adaptée à leurs besoins, confortables et ceux contraints de se loger dans des logements non adaptés à leurs besoins/leur situation voire inconfortables, faute d'offre.

##### Ambition pour répondre à l'enjeu

« Un territoire ressenti comme un territoire 100 % BIEN VIVRE »

##### 2 pistes pour parvenir à cette grande ambition

**Renforcer les solidarités entre les collectivités locales** = + de solidarités en matière de politique éducative et de petite enfance, politique d'action sociale, politique du logement, politique de transport, politiques culturelles.

**Contribuer à renforcer les solidarités entre les habitants** = + de soutien à la vie associative et + de facilités pour le déploiement d'initiatives citoyennes / d'entreprises / d'associations, ... de développement de services d'entraides, de partage (ex : pour la mobilité, le soutien scolaire, ...), de créations de lieux de rencontre, d'innovation citoyenne, ...



**A décliner en objectifs mesurables**  
(critères d'évaluation à définir) tels que :

Adapter tous les tarifs pour les pratiques d'activités culturelles et sportives aux revenus des étudiants ; favoriser le partage des équipements entre habitants ; favoriser l'interconnexion en transports en commun et voies vélo entre les polarités pour les dynamiser / voies vélo, desserte en transport collectif cadencés et à forte amplitude horaire des polarités avec rabattements vélo/taxis sur les polarités, ...; garantir un accès au numérique (fibre) ; Améliorer les conditions d'accueil des commerces de proximité ; Développer les marchés...

<sup>5</sup> Ce qui est inégal, différent, disproportionné ou contrasté. Les disparités peuvent se traduire par un sentiment d'inégalité pour la population. La limitation des disparités passe par la recherche d'une égalisation des conditions de vie sur l'agglomération, en prenant en compte la diversité de chaque point du territoire. Les disparités peuvent exister entre des territoires, entre des catégories sociales, ou encore du fait d'une situation géographique particulière. La réflexion de la commission s'inscrit dans la réalité en prenant acte de l'hétérogénéité du territoire.

<sup>6</sup> Groupes de communes, communes, centres de quartiers définis par les PADD du SCoT et du PLUi (cf carte en annexe)



## Enjeu 2

### Un territoire innovant qui assure la transition de ses activités économiques pour permettre à chacun d'exercer une activité générant des revenus pour tous

Une agglomération, riche d'activités économiques, productrice de richesses pour le territoire permettant à chacun, en 2030, d'exercer une activité générant des revenus pour tous est une agglomération au sein de laquelle tous les acteurs concernés auront mis toutes leurs forces pour répondre aux 3 enjeux ci-après.

La réponse à ces enjeux doit permettre d'assurer au territoire à la fois le maintien d'activités économiques, d'un tissu industriel, agricole, tertiaire diversifié – qui aura su s'adapter à l'évolution des besoins (transition de modèles d'entreprises vers l'économie circulaire, l'économie collaborative, l'économie numérique, l'économie de la transition énergétique, l'économie du service à la personne, etc.) - et la montée en puissance des « filières d'excellence » / « spécialités intelligentes » - végétal, électronique/informatique (objets connectés) ; ...

#### 1. Le maintien et le développement des entreprises et des Hommes par la transition vers les activités et les modes d'organisation et de management de demain

##### Répondre aux enjeux

###### D'accompagnement des entreprises confrontées à l'évolution des besoins et des marchés

###### De transmission d'entreprises :

- . identification des entreprises en risque de disparition à défaut de repreneur sur l'activité ou sur l'activité adaptée à l'évolution des besoins des clients
- . accompagnement des TPE et PME en amont de la transmission
- . information, de sensibilisation, de formation des potentiels repreneurs notamment demandeurs d'emplois, étudiants, ...

###### D'accueil des entreprises sur les territoires de l'agglomération et de soutien à la création de petites activités :

- . appui à la création de petites entreprises
- . accompagnement des entreprises candidates à l'installation / au transfert de leurs activités
- . équipement du territoire en parcs et ensembles de bureaux attractifs (charte de qualité environnementale, desserte en TC, espaces collectifs pour services communs, ...) et de renforcement des infrastructures de déplacements et numériques

###### De préservation du foncier pour les activités économiques agricoles et les modes d'organisation de la production d'aujourd'hui et de demain :

- . consommation du foncier pour les activités industrielles, tertiaires, artisanales, commerciales et pour l'habitat et les infrastructures routières
- . répartition et concentration des activités économiques et de l'habitat sur le territoire – polarités

###### De solidarité, coopération entre entreprises locales (par secteur et en inter-secteur d'activités / inter-filières) / de renforcement des clusters, pôles de compétitivité et autres réseaux d'acteurs économiques (végétal, tourisme, santé, numérique, électronique, ...) internes au territoire et partagés avec d'autres territoires :

- . information / connaissance des entreprises de l'agglomération par les entreprises elles-mêmes (par commune / par secteur)
- . accompagnement de la mise en réseau des entreprises

###### D'innovation technologique, sociale, managériale / de détection et d'accompagnement des porteurs d'innovations angevines et d'accueil des porteurs d'innovations français et étrangers :

- . développement d'une culture de l'innovation chez les jeunes, les salariés, les chefs d'entreprises, ...
- . accompagnement des entreprises dans leurs démarches d'innovation
- . renforcement des liens entre les entreprises et la recherche angevine et du grand Ouest
- . information et de communication sur les entreprises et les innovations angevines (effets stimulant et d'entraînement)

###### De la transition écologique :

- . information et sensibilisation aux risques et opportunités de la transition écologique et énergétique pour toutes les entreprises en particulier les TPE et PME des secteurs agricoles, industriels, des services traditionnels (TRIA – Troisième Révolution Industrielle et Agricole)

##### Ambition pour répondre à l'enjeu

« Partout sur l'agglomération, des territoires 100 % entrepreneurs et innovants »

##### 2 pistes pour parvenir à cette grande ambition

**Réussir l'insertion sociale et professionnelle des salariés par une adaptation emplois / compétences**

Contribuer au déploiement de politiques de formation et d'orientation ambitieuses (initiale et continue), répondant aux besoins de demain et favorisant l'emploi – Dialogue social territorial

**Réussir la transition économique et écologique des entreprises angevines =**

Faciliter le développement et l'adaptation des activités économiques existantes sur le territoire, ainsi que l'émergence d'activités nouvelles



##### A décliner en objectifs mesurables

(critères d'évaluation à définir) tels que :

Soutenir et impulser de nouvelles coopérations entre établissements d'enseignement sup. angevins (Angers Loire Campus) et du grand Ouest ; Renforcer l'animation de réflexions conjointes entre établissements d'enseignement / de formation / d'orientation et responsables économiques, culturels, sociaux employeurs sur le territoire angevin ; Renforcer l'accompagnement des TPE et des salariés des TPE s'engageant dans des démarches « Compétences » ; Poursuivre le soutien à la recherche dans les domaines d'excellence mais aussi dans des domaines émergents et interdisciplinaires (+ synergies Universités-Ecoles-Entreprises) ; Renforcer le soutien aux dynamiques d'interrelations et de coopérations entre les entreprises ; ...

## 2. L'amélioration des conditions d'accès à l'emploi sur le territoire

### Notamment pour

#### Les jeunes :

- . orientation scolaire et universitaire des jeunes personnalisée et évaluée, information sur les métiers et les entreprises du territoire (notamment de valorisation des métiers manuels et de l'apprentissage)
- . éducation (savoirs de base et savoir-être) et formation (adéquation aux besoins des entreprises)

#### Les actifs contraints de se reconvertir dans des métiers différents et/ou nouveaux :

- . accès à la formation continue en particulier dans les TPE et les PME
- . accès à un accompagnement pour la réorientation professionnelle, en particulier dans les TPE et les PME

#### Les personnes éloignées de l'emploi (décrocheurs scolaires, personnes souffrant de troubles psychiques, d'addictions, ...) - accès à des emplois accompagnés et productifs :

- . développement d'activités / d'entreprises / d'emplois adaptés et accompagnés
- . éducation (savoirs de base et savoir-être) et de formation

## 3. L'accroissement des performances du collectif 'Angers Loire Campus' des établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de formation professionnelle

### Répondre aux enjeux

**De construction d'un collectif « Angers Loire Campus »,** au sein desquels les établissements supérieurs et de recherche soient en capacité de développer des coopérations plutôt que des concurrences, pour être reconnus au plan national et international dans certaines spécialités

**D'échelles / de masse critique d'étudiants, de stagiaires en formation professionnelle, de chercheurs** – et de coopérations avec Nantes et Rennes en particulier et à l'échelle du Grand Ouest - **pour proposer des enseignements et des travaux reconnus au plan national et international**

**De développement et d'accessibilité de l'offre de formation initiale et tout au long de la vie en mesure de fournir les compétences nécessaires aux entreprises :**

- . identification des besoins futurs du territoire par secteur d'activité, par métier et par niveau de compétence et adaptation des dispositifs de formation initiale et professionnelle aux évolutions rapides des activités

**De formation à la recherche et à la valorisation de la Recherche**

### Ambition pour répondre à l'enjeu

**« Partout sur l'agglomération, des territoires 100 % entrepreneurs et innovants »**

**2 pistes pour parvenir à cette grande ambition (cf. ci-dessus)**

Réussir l'insertion sociale et professionnelle des salariés par une adaptation emplois / compétences

Réussir la transition économique et écologique des entreprises angevines



A décliner en objectifs (cf. ci-dessus)



## Enjeu 3

### Le renforcement de la cohésion sociale au sein des quartiers, des communes, du bassin de vie angevin pour « mieux vivre avec les autres » en 2030

Une agglomération au sein de laquelle existera en 2030 une bonne cohésion sociale, de bonnes relations entre les habitants est une agglomération au sein de laquelle, ensemble, les habitants et les principaux acteurs publics et privés auront su répondre aux 2 principaux enjeux ci-après.

Les points présentés dans l'enjeu n°1 : logements, équipements et aménagements collectifs, accès aux services contribuent de manière très importante à l'enjeu n°3.

#### 1. Le renforcement de la place donnée aux espaces / lieux / temps de partage, d'interconnaissance, de rencontre entre les habitants

##### Répondre aux enjeux

**De pérennisation et développement de la vie associative**, en particulier celles œuvrant pour l'animation du territoire et l'accès du plus grand nombre à ces animations, dans les champs éducatifs, de la petite enfance, de la jeunesse, culturels, de loisirs, de l'aide sociale, avec un accent particulier sur les associations œuvrant contre l'exclusion et l'isolement des personnes en situation de fragilité ...

**D'animation des lieux de vie du territoire** (quartiers, ville centre, communes), en particulier en termes de fêtes et divertissements s'adressant à tout public et capables de faire se rencontrer et se connaître les habitants de profils divers ; d'animation des espaces publics (parcs, aires de jeux, aires de sport en libre accès, ...) et aussi des commerces comme lieux de rencontres et d'échanges entre habitants ; de mobilisation des institutions (administrations, établissements scolaires, ...) ou entreprises à jouer un rôle dans l'animation de leur quartier, leur communes, leur polarité (échange avec les habitants, portes ouvertes, mise à disposition de locaux – salles associatives, espaces de co-working et autres Tiers-lieux, ...).

#### 2. La prévention des risques de fragilisation des habitants

##### Répondre aux enjeux

**De développement d'une offre de logements et d'une organisation de quartier permettant de développer des liens entre voisins** : collocation, partage d'équipements (jardins, laverie, salle TV, ...), services mutuels entre personnes et générations (personne âgée / jeune ménage etc...)

**De l'accès à l'information** sur les droits et les services et d'accessibilité physique des lieux et des écrits pour s'informer (langage administratif écrit et oral, lieu discriminant, pas desservi en transport en commun, ...)

**De l'accès à l'éducation, au soutien scolaire, à l'information sur les métiers, les entreprises, à un accompagnement dans les choix d'orientation**

**De l'accès à des offres d'accompagnement et de développement social** quelle que soit sa commune de résidence, (soutien parental, médiation familiale, aide à la gestion du budget, à la maîtrise des intérêts et des risques du numérique, au montage de projets collectifs de groupes d'habitants, ...), proposées avec une proximité suffisante par des associations ou des institutions publiques.

##### Ambition pour répondre à l'enjeu

#### « Un territoire 100 % solidaire »

##### 4 pistes pour parvenir à cette grande ambition

**Renforcer le soutien aux initiatives associatives favorisant les liens sociaux**, et tout particulièrement celles qui assurent des missions de prévention et d'accompagnement des habitants en risque de fragilisation et fragilisés

**Renforcer les événements populaires créateurs de liens sociaux et de fierté d'appartenance** à son quartier, sa commune, son intercommunalité. Faire connaître ces événements, en montrer l'exemplarité.

**Renforcer l'esprit de solidarité** par un comportement exemplaire des communes : la solidarité intercommunale doit stimuler la solidarité inter-associative et chercher à créer un climat général mettant plus l'accent sur le faire ensemble et la solidarité plutôt que sur le repli sur soi et l'indifférence à l'autre.

**Développer les actions permettant de trouver collectivement des solutions à des questions quotidiennes** (en s'inspirant par exemple du transport solidaire, ou en aidant à la mise en place de réseaux d'entraide)



##### A décliner en objectifs mesurables

(critères d'évaluation à définir) tels que :

Développer les logements intergénérationnels et de colocation, l'habitat groupé favorisant la mixité intergénérationnelle ; harmoniser les prix de location dans le parc social de la ville ; réserver des espaces dans tout nouveau projet d'urbanisation pour des jardins partagés ; soutenir les initiatives de fêtes de quartiers, de village, ..., développer des centres sportifs et culturels intercommunaux desservis par des navettes et des voies vélo sécurisées, ... ; mettre à disposition des locaux pour les associations œuvrant pour l'accompagnement et le développement social; ...

## Enjeu 4

## Le renforcement de l'attractivité et de la notoriété du territoire et des qualités des relations partenariales

Une agglomération attractive, reconnue, jouissant d'une notoriété au plan national et international, qui lui permet d'accueillir des étudiants, des entreprises, des talents, des touristes, ... c'est une agglomération dont les habitants et les principaux acteurs économiques, de l'enseignement, de la recherche, mais aussi sociaux, culturels, sportifs, auront su, d'ici 2030, apporter des réponses aux 4 enjeux ci-après.

La réponse à ces enjeux doit permettre aux habitants et aux principaux acteurs économiques, de l'enseignement, de la recherche, de la santé, culturels, ... de s'ouvrir aux habitants et acteurs des autres territoires, proches et lointains, pour développer des coopérations, des partenariats et améliorer leur compétitivité, leurs compétences, leurs offres pour les habitants, développer de nouveaux liens sociaux, ...

### 1. La définition d'une identité territoriale claire, partagée, affirmée et portée par le plus grand nombre d'Angevins

#### Répondre aux enjeux

**D'information et d'appropriation des éléments structurants de l'identité angevine** – notamment géographiques, historiques, paysagers, économiques et culturels, des particularités de l'agglomération par les habitants et les acteurs économiques du territoire.

**De rapprochement des principaux acteurs du territoire autour de choix identitaires partagés et affirmés**

**De diffusion des choix identitaires**

« L'enjeu est donc de mettre en avant l'histoire, le patrimoine, la personnalité, les talents ou l'ambiance mais aussi les projets, pour construire une image réaliste et partagée par les acteurs locaux, premiers ambassadeurs d'Angers »<sup>7</sup>

### 2. L'amélioration de la qualité de l'accueil de nouvelles populations porteuses de compétences et d'expériences à partager (des étudiants, des jeunes, des seniors, des citoyens et entrepreneurs, des touristes, des actifs...)

#### Répondre aux enjeux

**De préservation et de valorisation du cadre de vie angevin** (paysages, espaces de loisirs, animations, offres culturelles, ...)

**De préservation de la qualité et de la densité des liens sociaux** (richesse associative, force de la solidarité entre les habitants, ...)

**D'information et d'ouverture sur l'étranger** (écoles, jumelages, ...)

**De formation / d'apprentissage de la langue anglaise par les jeunes et les acteurs du tourisme notamment**

**De développement des capacités d'accueil d'étudiants et chercheurs étrangers**

#### Ambition pour répondre à l'enjeu

##### « Un territoire 100 % ouvert »

##### 4 premières pistes pour parvenir à cette grande ambition

**Identifier et faire partager / connaître les forces et particularités du territoire angevin** pour développer des coopérations locales, régionales, nationales, européennes, internationales, « gagnant-gagnant » fondées sur la complémentarité

**Renforcer les infrastructures physiques et numériques** indispensables au développement de coopérations à toutes les échelles (air, fer, route, fibre)

**Renforcer / affirmer la place des acteurs angevins dans les réseaux d'acteurs existants** (HUGO, ComUE, PMLB, Clusters et autres pôles de compétitivité, ...)

**Développer une culture de l'ouverture à l'autre**, à celui qui n'est pas d'ici, chez tous les habitants



##### A décliner en objectifs mesurables

(critères d'évaluation à définir) tels que :

Bâtir une politique concertée de valorisation du patrimoine historique, culturel et des forces économiques, liés au végétal ; Faire de la région d'Angers un jardin partagé ; repérer et donner une nouvelle ampleur à un événement ou à un fait/une réalité culturelle angevine, pour en faire une véritable vitrine pour Angers ; renforcer les coopérations entre les acteurs du tourisme à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers ; veiller au maintien de la qualité de la desserte de la gare d'Angers en LGV et au développement des dessertes vers Lyon, Montpellier, ... ; Viser la formation des personnels d'accueil des Mairies et principaux lieux d'accueil de visiteurs étrangers ; Renforcer les actions facilitant la connaissance et l'ouverture aux autres, entre les jeunes des villes jumelées des 33 communes de l'agglomération, notamment par le numérique; ...

<sup>7</sup> « Porter et promouvoir l'identité de la région angevine » - Avril 2011 – Conseil de développement de la région d'Angers

## Enjeu 5

# La préservation et la valorisation des ressources naturelles et le maintien d'une bonne qualité de vie sur le territoire angevin

Cet enjeu est à croiser avec l'enjeu sur l'attractivité du territoire, car la qualité de l'environnement angevin et la douceur angevine est un élément fort de l'identité du territoire, une marque du territoire, un élément différenciant.

Le maintien d'une bonne qualité de vie implique une démarche de progrès, une action volontariste de tous, compte tenu des risques majeurs de détérioration de l'environnement concernant l'ensemble des territoires angevins et sur la planète.

### 1. La préservation de la biodiversité ici et ailleurs, un enjeu de survie pour l'Homme compte tenu des nombreux services et des fonctions qu'elle rend (alimentation, pharmacie, technologies, tourisme/loisirs...)

#### Répondre aux enjeux

D'information et de sensibilisation des habitants sur la biodiversité présente sur leur commune, leur quartier, l'agglomération et sur les services écologiques, économiques, sanitaires, que rend la biodiversité

De valorisation de l'action des associations, entreprises, institutions angevines pour la préservation de la biodiversité

De coordination des politiques des communes de l'agglomération pour la préservation de la biodiversité

### 2. La réduction de la dépendance des Angevins aux énergies fossiles émettrice de gaz à effet de serre et de pollutions

#### Répondre aux enjeux

D'information des habitants sur le poids de leur consommation énergétique sur leurs revenus, les revenus de leur commune, de leur entreprise, leur école ... et sur la production de gaz à effets de serre

De formation des jeunes et des habitants aux comportements économes en énergie

De rénovation thermique des logements anciens et de formation des artisans

De développement des énergies alternatives au pétrole et de leur financement

### 3. La préservation et la valorisation de la diversité, l'identité et la qualité des paysages naturels et urbains – un enjeu de cohésion sociale, de bien-être (santé) et de développement (tourisme, économie...)

#### Répondre aux enjeux

D'éducation / sensibilisation des habitants à la qualité du patrimoine environnemental de leur commune et de l'agglomération et de la pérennité et la continuité des espaces naturels et agricoles

De valorisation des paysages emblématiques de l'agglomération à des fins de développement, notamment touristiques

D'amélioration de la qualité paysagère des entrées et sorties de communes

#### Ambition pour répondre à l'enjeu

**« Un territoire sur lequel 100 % de la population profite de la qualité environnementale du territoire »**

#### 5 premières pistes pour parvenir à cette grande ambition

**Contenir l'étalement urbain / renforcer la « coupure verte » prévue au PLUi / renforcer le rôle de l'agriculture péri-urbaine** (alimentation, énergie, biodiversité, loisirs, ...)

**Adopter une politique des déplacements et des transports participant à la réduction des GES** - à comptabiliser à partir du bilan carbone en cours de réalisation

**Développer une politique d'incitation et de sensibilisation aux bonnes pratiques et une politique de soutien à l'innovation dans tous les secteurs** d'activité économique, dans toutes les activités associatives et dans la vie quotidienne des habitants (énergie, déchets, carbone, ressources naturelles, eau, biodiversité, ...)

**Mieux valoriser les paysages**

**Renforcer les moyens de maîtrise des risques et des pollutions**



**A décliner en objectifs mesurables** (critères d'évaluation à définir) **tels que :**

Promouvoir un usage et une gestion durable des ressources naturelles vivantes ; valoriser les emplois générés par la préservation et la restauration de la biodiversité ; développer l'exemplarité des collectivités territoriales en la matière ; favoriser les projets permettant de relier les grands ensembles naturels du territoire ; sensibiliser les consommateurs angevins aux effets positifs ou négatifs de leurs comportement sur la biodiversité, sur le réchauffement climatique et sur les paysages ; renforcer les actions d'éducation dès le plus jeune âge ; ...

## Annexes

### Annexe 1 - Paroles des jeunes - Extraits -

#### Enjeu 1 : Des territoires avec des chances équivalentes de développement social et économique

**Citoyenneté** : « Il devrait y avoir plus de partage sans raison spéciale, juste pour le plaisir de partager » « Les gens se sentiront intéressés à la vie citoyenne et y participeront »

##### Les loisirs qu'ils aimeraient pour eux et leurs enfants

- Des lieux libres d'accès, non payants, pour faire du foot, de la musculation, du skate : « Il y a des endroits pour faire ça, mais c'est payant, sauf au Parc Balzac par exemple, il y a un Mouv'Roc, sinon, il faut aller en salle de gym » - « A Angers, il n'y a pas de bon spot de skate »
- « Pour le sport et la culture il faudra faire attention à maintenir le niveau des équipements et des subventions, et aussi améliorer l'accès aux infrastructures sportives pour les écoles ».
- Des animations aussi hors du centre-ville : « Il faudrait qu'Angers soit moins polarisée, toute l'animation se concentre en centre ville, Rien sur Belle-Beille. Le Hangar à bananes à Nantes permet de décentraliser la culture, il y a des potentiels sur les berges de Maine »
- "A Angers, on s'ennuie, les magasins sont fermés, j'espère qu'il aura plus d'évènements pour tout le monde, il faudrait des choses l'été, genre la foire St Martin, il en faudrait une l'été" "Il faudrait aussi un 2ème jour de marché"

##### Mobilité

- "J'espère trouver les moyens de me payer le Permis de conduire et avoir une voiture" "C'est 1 000 € le permis !". "Il y aura une auto-école municipale". "Tu t'imagines, en bus avec des tes gamins, ta poussette ?"
- « Il faudrait pouvoir davantage sécuriser les piétons : Priorité au tram, piétons, vélo, mais aussi préserver l'accès aux camions et voitures pour les entreprises »

##### Habitat

- "Mes enfants, j'voudrais pas qu'ils grandissent ici, à cause de la mentalité, j'aimerais bien habiter dans les "Maisons-Appart" qu'ils ont construit à St Barth".
- "C'est difficile de déménager, ça fait 5 ans que ma mère a demandé et il n'y a rien, pourtant, on veut bien aller partout. Aux Ponts de Cé, il y a des logements de libre, il paraît qu'ils sont réservés pour les demandeurs d'asile"
- « L'idéal, c'est avoir un logement pas cher proche de l'emploi »
- « Il faudra faire attention à ne pas étaler la ville, sinon elle ne sera plus à taille humaine (son avantage)- densifier la ville »

##### Services

- « Il faudrait davantage développer les commerces pour ne pas avoir de quartiers dormants et des villages sans services »

#### Enjeu 2 : Un territoire innovant qui s'inscrit dans la transition de ses activités économiques permettant à chacun d'exercer une activité générant des revenus pour tous

##### Les emplois qu'ils aimeraient occuper en 2030

- Les jeunes habitants de la Roseraie** : La vente, la plomberie, la petite enfance, la cuisine, l'art et le football professionnel. « Pour la vente, le problème c'est que les boutiques ne recrutent pas par Pôle emploi. Elles ont leurs propres Centres de formation, qui ne sont pas à Angers »
- Les lycéens** : médecin, infirmière, psychologue, dans le spectacle, lieutenant de police, directrice de Musée, ... Ministre de la Culture.

##### Des emplois et une formation préalable qu'ils préféreraient occuper / faire ici à Angers pour la plupart

- « Je ne veux pas aller à Nantes pour me former, je voudrais pas être isolée dans une autre ville »

##### Des activités économiques plus diversifiées et plus d'ouverture

- « J'espère qu'il y aura plus d'offres de stages, plus de diversité d'entreprises, de PME, plus d'échanges entre entrepreneurs » « Angers est dynamique sur les offres d'emplois ou de stages mais les domaines sont réduits comparé à d'autres villes comme Rennes par exemple. »
- « Il faudrait développer l'axe Angers/Nantes pour attirer des entreprises parisiennes ou autres pour éviter qu'elles ne s'installent à Paris »
- « J'espère qu'il y aura plus de grands groupes- pour les emplois qu'on ne trouve que chez eux - mais ne pas négliger les PME / problème de diversité de taille d'entreprise ».



### L'accessibilité du territoire

- « Il faudra garder l'avantage du TGV, rapide pour rejoindre Angers ». « Il faudrait développer l'inter-modalité pour rejoindre l'aéroport de Marcé »

### Enjeu 3 : Le renforcement de la cohésion sociale au sein des quartiers, des communes, du bassin de vie angevin pour « mieux vivre avec les autres » en 2030

#### Le rôle des associations

- « Les associations sauront créer plus d'activités qui favorisent le tissage de liens entre les jeunes et les personnes âgées » « Il faudra réapprendre à être altruiste »

#### Le rôle de l'art

- « J'aimerais qu'en 2030, l'art soit encore plus important dans nos vies »

#### L'exclusion / l'isolement – le vivre ensemble :

- « Il faut limiter l'exclusion, et que chacun se sente citoyen » « J'espère que le mot isolement ne sera plus car être seul est très difficile et personne ne devrait l'être » « Chacun doit faire des efforts pour mieux vivre ensemble »
- "J'irai vivre en Belgique, ils respectent les religions là-bas, c'est pas qu'on vit pas bien là - j'ai une copine chrétienne, une autre qui croit en rien, mais bon, on n'a pas le droit de travailler avec le voile ici"
- "J'espère qu'il y aura moins de gens dans la misère, alcoolisés comme ceux qui nous font peur à l'entrée du Géant de Bamako, et plus de brigades de prévention, des chantiers d'insertion".

### Enjeu 4 : Le renforcement de l'attractivité et de la notoriété du territoire et des qualités des relations partenariales

- « J'aimerais que l'on efface les frontières »
- « Il faudrait plus de parcours scolaires ouverts sur l'international »

### Enjeu 5 : La préservation et la valorisation des ressources naturelles et le maintien d'une bonne qualité de vie sur le territoire angevin

- « Dans 15 ans, je souhaite que l'agglomération d'Angers ait mis en place un système assurant la **qualité de l'air** »
- « Il faut donner à chacun les moyens d'accéder à la **production d'énergies renouvelables** : le solaire, l'éolien... »
- « J'espère que les **paysages** ne seront pas que ville, voitures et pollution, mais plutôt nature, espace... pour avoir une qualité de vie plus saine »
- « On doit changer nos mentalités sur la **consommation des énergies fossiles** comme le pétrole. Il faut apprendre à partager sa voiture et faire du covoiturage »
- « Il faudrait penser une ville innovante réduisant son impact sur la planète – créer la différence avec les autres villes en misant sur le vert, sur le DD, prendre de l'avance. »
- « Il faudrait développer l'agriculture urbaine, les jardins partagés en ville, favoriser les éco-quartiers, ... »

#### 10 jeunes habitants\* rencontrés vendredi 29 mai au Centre Jean Vilar – lieu d'animation sociale du quartier de la Roseraie - Angers

. Aïcha - 20 ans, Sanaa - 19 ans, Leïla - 17 ans, Wassim - 16 ans, Kamel - 17 ans, Stanislas - 17 ans, Melinda - 15 ans, Wefa - 20 ans, Absamad - 26 ans et Kader, accompagnés de Anne-Aurore (31 ans, responsable jeunesse) et Djibril (26 ans, stagiaire en 1<sup>ère</sup> année d'école d'éducateur spécialisé).

\* Des jeunes en décrochage scolaire pour certains, d'autres en recherche d'emploi ou de formation, tous accompagnés par le Centre Jean Vilar sur des projets personnels ou collectifs comme Service Civique, Jobs divers, animation traditionnelle (stages, sorties, séjours), accompagnement de départ en vacances en autonomie (via les dispositifs Sac à Dos et ANCV SOLEO), mais aussi à leur demande, sur la rédaction de CV, lettres de motivations et démarches de recherche de stages/jobs d'été - en lien avec les instances spécialisées dans ce domaine (Mission Locale Angevine, Pole Emploi...)

#### 5 élèves du lycée Chevrolier rencontrés mardi 2 juin en marge de leurs répétitions de théâtre au Centre Jean Vilar

. Juliette-16 ans, Marie-17 ans, Mary-Lou - 17 ans, Robin - 16 ans, Nadina - 17 ans, accompagnés de leur Professeur, Sandra POULAIN.

#### 17 étudiants d'Agro-Campus Ouest, de l'ESSCA, de l'Université d'Angers (Droit, Géographie, Histoire, Anglais), rencontrés jeudi 26 mars au Café l'Abbaye - Angers.

. Loris, Kévin, Nicoleta, Louis, François, Gilles, Anne, Zoé, Etienne, Thibaud, Charlotte, Louis, Romain, Agathe, Jérôme, Marion, Elodie.

## Annexe 2 – Composition de la commission – 40 membres

Béatrice PLOTTU	Agrocampus Ouest – Présidente de la commission
Louis-Marie RIVIERE	Personne qualifiée – Président du Conseil de développement – Comité d'animation
Alain BOURGEOIS	Personne qualifiée - Comité d'animation
Jean-François CAILLAT	CHU - Comité d'animation
Elodie GALLAIS	Etudiante stagiaire - Comité d'animation
Jean Baptiste HUMEAU	Personne qualifiée - Comité d'animation
Martine LONG	Personne qualifiée - Comité d'animation
Jean-Pierre BENARD	IRESA
Laurent BORON	Comité départemental du Tourisme de l'Anjou
Jean-Paul BRACHET	FOL 49
Daniel BRUNET	CFDT
André CHARBONNIER	Chambre d'agriculture
Daniel CHERET	Personne qualifiée
Didier CORVEE	ERDF-GRDF
Philippe COUPRIE	CGPME
Alain COUTURIER	Membre associé
Jean-Paul FRADIN	Personne qualifiée
Annie GASNIER	FCPE
Bernard GLACIAL	Asso. départementale de boule de fort
Daniel HILLION	CFDT
Jacques IZZO/Danielle BOISNEAULT	Automobile Club de l'Ouest
Nicole LE CORRE	CIDFF
Alain LEBOUC	Membre associé
Nicole LE CORRE	CIDFF 49
Alain LEFAUCHEUX	Automobile Club de l'Ouest
Arnaud LEMARQUAND	INRA
Robert LE VESSEL	Membre associé
Jacques MARY	SOMINVAL
Claude MENARD	FSU
Alain MERLAUD	COBATY Anjou
Michel PINEAU	PEEP
Jean PRESSELIN	Jardin de cocagne
Denis REYMOND	ESA
Marian RESZKA	ENSAM
André ROUX	La Poste
Pauline TETILLON	Chambre d'agriculture
Nicolas TOUCHE	ERDF
Marie-France TURCANT	Association Petite Enfance
Christine VIGNEAUD	CFTC
Bernard VINSONNEAU	CFTC

### Participants à la rencontre spécifique avec les 3 chambres consulaires :

**Chambre d'agriculture** : Paul-Bernard RABIN, Eric ROBERT, Antoine BESNARD, Pauline TETILLON

**Chambre de commerce et d'industrie** : Pascal RANCHOUX

**Chambre des métiers** : Jeanne ROBINSON-BEHRE, Philippe LAMOUR

## Annexe 3 – Ressources

. **Projet d'agglomération 2015** (2003)

. **Diagnostic territorial d'Angers Loire Métropole** – aura (mars 2015)

. **Contribution du Conseil de développement au bilan partagé du projet d'agglomération 2015** – (avril 2013)

. **8 livrets des fabriques Angevines\*** - Avril 2014

Controverses angevines ; Faire Métropole ? ; Vivre Métropole ; Faire Métropole par les territoires ? ; L'extraordinaire angevin ; Grand Paysage Liquide ; L'après Nantes.

\*Réflexion prospective conduite en 2013 par l'agence d'urbanisme de la région angevine (aura), à la demande d'Angers Loire Métropole. Une série d'ateliers et de débats organisés par l'aura tout au long de l'année 2013, ayant mobilisés une centaine d'acteurs experts, élus, agents des collectivités locales, jeunes d'Uni-Cité associés aux membres du Conseil de développement et divers acteurs du territoire.



### 3. Organiser le territoire multipolaire pour bien vivre ensemble



